



CONSEIL NATIONAL DES EMPLOYÉS FÉDÉRAUX AUTOCHTONES (CNEFA)

Le Conseil national des employés fédéraux autochtones (CNEFA), anciennement appelé l'Initiative de réseau national autochtone ou IRNA, sert de voix et de moteur afin de soutenir les aspirations des Autochtones en matière de recrutement, de maintien en poste et d'avancement à tous les niveaux de la fonction publique fédérale.

Le Conseil s'adresse à tous les fonctionnaires autochtones constitutionnellement reconnus, y compris les étudiants et les employés occasionnels au sein de la fonction publique du Canada.



N·C·A·F·E
C·N·E·F·A

Message de la porte-parole du
CNEFA 2006, Gail Gallagher

« L'IRNA a été lancée par des employés autochtones du gouvernement fédéral qui ont pris conscience qu'il était important que nous ayons notre propre organisme national représentant nos points de vue et comprenant nos enjeux ainsi que les obstacles particuliers que les Autochtones doivent surmonter au sein du gouvernement fédéral. »

Principes directeurs

- Appui à l'inclusion et au respect mutuel.
- Reconnaissance et célébration de la diversité et de l'égalité des cultures et du patrimoine autochtones ainsi que de ceux des autres groupes.
- Dialogue ouvert avec tous les partenaires et intervenants, dans les deux langues officielles.
- Les activités sont menées avec transparence, légitimité et imputabilité avec les participants et les partenaires gouvernementaux.
- Respect et application des procédures gouvernementales.

Mandat

Le CNEFA s'engagera à défendre les fonctionnaires autochtones dans les domaines suivants :

- Recrutement
- Maintien en poste
- Perfectionnement professionnel
- Représentation à tous les niveaux de la fonction publique fédérale
- Appui à la culture, aux croyances et aux valeurs autochtones
- Appui à un environnement de travail solidaire.

Imputabilité

Le CNEFA sera responsable, devant ses participants, le champion de l'équité en emploi et l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, de remplir sa mission et de concrétiser sa vision en s'assurant de produire des rapports semestriels. Un plan de travail annuel sera conçu et mis en œuvre, et ses progrès seront contrôlés afin de s'assurer que les activités qui y sont prévues sont exercées au mieux des capacités du CNEFA.

La composante culturelle des fonctionnaires autochtones fera partie intégrante du plan de travail de façon à répondre le mieux possible à leurs besoins culturels individuels ainsi qu'à leurs besoins professionnels.

Structure de travail de 2006

Comité directeur du CNEFA

Cet organisme décisionnel est composé du président, de l'agent de programme du CNEFA et des présidents des sept sous-comités.

Sept sous-comités

Recherches et élaboration de recommandations à l'intention du Comité directeur du CNEFA.

Personne-ressource du CNEFA

Greg Cheverie

Agent de programme du CNEFA

Agence de gestion des ressources humaines
de la fonction publique du Canada

L'Esplanade Laurier, 7^e étage, tour Ouest

300, avenue Laurier Ouest

Ottawa (Ontario) K1A 0R3

Canada

Tél. : (613) 954-0118

Télec. : (613) 952-2884

Courriel : Cheverie.Greg@hrma-agrh.gc.ca

Rapport sur le forum

Vous trouverez le rapport sur le forum de l'IRNA de 2005 dans les sites Web suivants :

École de la fonction publique du Canada :
<http://www.myschool-monecole.gc.ca>

Agence de gestion des ressources humaines
de la fonction publique du Canada :
<http://www.hrma-agrh.gc.ca>

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada héberge le site Web du CNEFA qui
doit être lancé la semaine du 19 juin 2006
<http://www.ncafe-cnefa.gc.ca>